

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission , nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SA ASHLER ET MANSON** relatifs à l'exercice du **01/01/2016** au **31/12/2016**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 386 710 euros

Chiffre d'affaires : 76 160 euros

Résultat net comptable : 7 249 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BORDEAUX

Le 12/05/2017

Marie-Lise FARGEAUD

Expert-Comptable

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2016		01/01/2015		Ecart	%
	31/12/2016	12 mois	31/12/2015	12 mois		
CHIFFRE D'AFFAIRES	76 160	<i>100,00</i>	86 253	<i>100,00</i>	(10 093)	<i>-11,70</i>
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	76 160	<i>100,00</i>	86 253	<i>100,00</i>	(10 093)	<i>-11,70</i>
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	76 160	<i>100,00</i>	86 253	<i>100,00</i>	(10 093)	<i>-11,70</i>
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	76 160	<i>100,00</i>	86 253	<i>100,00</i>	(10 093)	<i>-11,70</i>
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	35	<i>0,05</i>	1 000	<i>1,16</i>	(965)	<i>-96,54</i>
- Autres charges externes	36 115	<i>47,42</i>	128 457	<i>148,93</i>	(92 341)	<i>-71,89</i>
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	40 010	<i>52,53</i>	(43 203)	<i>-50,09</i>	83 213	<i>-192,6</i>
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	305	<i>0,40</i>	1 459	<i>1,69</i>	(1 154)	<i>-79,10</i>
- Salaires et traitements	30 504	<i>40,05</i>			30 504	
- Charges sociales	12 258	<i>16,10</i>			12 258	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(3 057)	<i>-4,01</i>	(44 662)	<i>-51,78</i>	41 605	<i>-93,15</i>
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						<i>-100,0</i>
+ Transfert de charges d'exploitation	504	<i>0,66</i>			504	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante	1				1	
RESULTAT EXPLOITATION	(2 554)	<i>-3,35</i>	(44 662)	<i>-51,78</i>	42 108	<i>-94,28</i>
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	30 000	<i>39,39</i>	13 720	<i>15,91</i>	16 280	<i>118,66</i>
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	197	<i>0,26</i>	214	<i>0,25</i>	(16)	<i>-7,67</i>
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	27 249	<i>35,78</i>	(31 156)	<i>-36,12</i>	58 405	<i>-187,4</i>
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	20 000	<i>26,26</i>			20 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(20 000)	<i>-26,26</i>			(20 000)	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 249	<i>9,52</i>	(31 156)	<i>-36,12</i>	38 405	<i>-123,2</i>

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 000		1 000	1 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	265 740	1 500	264 240	264 240	
Créances rattachées à des participations	84 189		84 189	14 025	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	350 929	1 500	349 429	279 265
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	27 373		27 373	101 364
	Autres créances	5 245		5 245	24 481
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 663		4 663	6 836	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	37 281		37 281	132 681
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	388 210	1 500	386 710	411 946

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

84 189

14 025

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	254 120	254 120
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	19 120	19 120
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	650	650
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	10 503	10 503
	Report à nouveau	(31 156)	
	Résultat de l'exercice	7 249	(31 156)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	260 486	253 237
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	55	47
	Emprunts et dettes financières divers	91 862	128 004
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 093	12 894
	Dettes fiscales et sociales	20 114	17 354
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	99	409	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	126 224	158 709
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	386 710	411 946
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	7 248,96	(31 155,61)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	126 224	158 709
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	55	47

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	76 160	<i>100,00</i>	86 253	<i>100,00</i>	(10 093)	<i>-11,70</i>
Marge commerciale						
Production vendue Services	76 160	<i>100,00</i>	86 253	<i>100,00</i>	(10 093)	<i>-11,70</i>
PRESTATIONS DE SERVICES	68 450	<i>89,88</i>	82 587	<i>95,75</i>	(14 137)	<i>-17,12</i>
FORMATION 20 %	5 220	<i>6,85</i>	3 667	<i>4,25</i>	1 553	<i>42,36</i>
FORMATION EXO	2 490	<i>3,27</i>			2 490	
Production de l'exercice	76 160	<i>100,00</i>	86 253	<i>100,00</i>	(10 093)	<i>-11,70</i>
Marge brute de production	76 160	<i>100,00</i>	86 253	<i>100,00</i>	(10 093)	<i>-11,70</i>
Production de l'exercice + Marge commerciale	76 160	<i>100,00</i>	86 253	<i>100,00</i>	(10 093)	<i>-11,70</i>
Achats non stockés matières et fournitures	35	<i>0,05</i>	1 000	<i>1,16</i>	(965)	<i>-96,54</i>
FOURNITURES DE BUREAU	35	<i>0,05</i>	1 000	<i>1,16</i>	(965)	<i>-96,54</i>
Autres charges externes	36 115	<i>47,42</i>	128 457	<i>148,93</i>	(92 341)	<i>-71,89</i>
HONORAIRES COMPTABLES	755	<i>0,99</i>	3 120	<i>3,62</i>	(2 365)	<i>-75,80</i>
HONORAIRES JURIDIQUES	2 244	<i>2,95</i>	1 416	<i>1,64</i>	828	<i>58,47</i>
HONORAIRES DIVERS	11 825	<i>15,53</i>			11 825	
HONO & FRAIS S/ INTROD. BOURSE	13 734	<i>18,03</i>	121 207	<i>140,52</i>	(107 473)	<i>-88,67</i>
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	268	<i>0,35</i>	1 127	<i>1,31</i>	(859)	<i>-76,20</i>
ANNONCES ET INSERTIONS	5 580	<i>7,33</i>			5 580	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	90	<i>0,12</i>	1 586	<i>1,84</i>	(1 496)	<i>-94,34</i>
INDEMNITES KILOMETRIQUES	971	<i>1,28</i>			971	
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	19	<i>0,02</i>			19	
COTISATIONS	629	<i>0,83</i>			629	
Valeur ajoutée produite	40 010	<i>52,53</i>	(43 203)	<i>-50,09</i>	83 213	<i>192,61</i>
Impôts, taxes & versements assimilés autres	305	<i>0,40</i>	1 459	<i>1,69</i>	(1 154)	<i>-79,10</i>
COTI. FONCIERE DES ENTREPRISES	305	<i>0,40</i>	1 441	<i>1,67</i>	(1 136)	<i>-78,83</i>
TAXES DIVERSES			18	<i>0,02</i>	(18)	<i>-100,00</i>
Salaires et traitements	30 504	<i>40,05</i>			30 504	
REMUNERATION PERSONNEL	30 504	<i>40,05</i>			30 504	
Charges sociales	12 258	<i>16,10</i>			12 258	
URSSAF	7 906	<i>10,38</i>			7 906	
RETRAITE MALAKOFF	3 045	<i>4,00</i>			3 045	
PREVOYANCE MALAKOFF	93	<i>0,12</i>			93	
MUTUELLE GENERALI	402	<i>0,53</i>			402	
GROUPAMA	732	<i>0,96</i>			732	
MEDECINE DU TRAVAIL	82	<i>0,11</i>			82	
Excédent brut d'exploitation	(3 057)	<i>-4,01</i>	(44 662)	<i>-51,78</i>	41 605	<i>93,15</i>
Autres produits d'exploitation						<i>-100,00</i>
PRODUITS DIVERS DE GESTION						<i>-100,00</i>
Transfert de charges	504	<i>0,66</i>			504	
AVANTAGES EN NATURE	504	<i>0,66</i>			504	
Autres charges de gestion courante	1				1	

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%		
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois				
CHARGES GESTION COURANTE		1			1			
Résultat d'exploitation		(2 554)	-3,35		(44 662)	-51,78	42 108	94,28
Produits financiers		30 000	39,39		13 720	15,91	16 280	118,66
REVENUS TITRES PARTICIPATION		30 000	39,39		13 720	15,91	16 280	118,66
Charges financières		197	0,26		214	0,25	(16)	-7,67
AGIOS FINANCIERS		197	0,26		214	0,25	(16)	-7,67
Résultat courant avant impôts		27 249	35,78		(31 156)	-36,12	58 405	187,46
Charges exceptionnelles		20 000	26,26				20 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS		20 000	26,26				20 000	
Résultat exceptionnel		(20 000)	-26,26				(20 000)	
Résultat de l'exercice		7 249	9,52		(31 156)	-36,12	38 405	123,27

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	349 429	<i>90,36</i>	279 265	<i>67,79</i>	70 164	<i>25,12</i>
Concessions brevets et droits similaires	1 000	<i>0,26</i>	1 000	<i>0,24</i>		
MARQUES	1 000	<i>0,26</i>	1 000	<i>0,24</i>		
Autres participations	264 240	<i>68,33</i>	264 240	<i>64,14</i>		
PARTICIPATION AM&44	87 720	<i>22,68</i>	87 720	<i>21,29</i>		
PARTICIPATION ASHLER&MANSON	176 520	<i>45,65</i>	176 520	<i>42,85</i>		
PARTICIPATION SAS SYLPHIDE	1 500	<i>0,39</i>	1 500	<i>0,36</i>		
PROVISION DEP TITRES SYLPHIDE	(1 500)	<i>-0,39</i>	(1 500)	<i>-0,36</i>		
Créances rattachées à des participations	84 189	<i>21,77</i>	14 025	<i>3,40</i>	70 164	<i>500,28</i>
CREANCE ASHLER & MANSON	30 990	<i>8,01</i>	14 025	<i>3,40</i>	16 965	<i>120,96</i>
CREANCE A M 44	53 199	<i>13,76</i>			53 199	
TOTAL III - Actif Circulant NET	37 281	<i>9,64</i>	132 681	<i>32,21</i>	(95 400)	<i>-71,90</i>
Créances clients et comptes rattachés	27 373	<i>7,08</i>	101 364	<i>24,61</i>	(73 991)	<i>-73,00</i>
COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	27 373	<i>7,08</i>	101 364	<i>24,61</i>	(73 991)	<i>-73,00</i>
Autres créances	5 245	<i>1,36</i>	24 481	<i>5,94</i>	(19 236)	<i>-78,57</i>
COLLECTIF FOURNISSEURS DEBITEURS	1 500	<i>0,39</i>	1 500	<i>0,36</i>		
TVA DEDUCTIBLE SUR ACHATS	850	<i>0,22</i>	19 923	<i>4,84</i>	(19 073)	<i>-95,73</i>
CREDIT TVA A REPORTER	588	<i>0,15</i>	1 990	<i>0,48</i>	(1 402)	<i>-70,45</i>
TVA A REGULARISER			1		(1)	<i>-100,00</i>
TVA S/ FACTURES NON PARVENUES	1 156	<i>0,30</i>	1 000	<i>0,24</i>	156	<i>15,58</i>
TVA SUR FACTURE A ETABLIR			67	<i>0,02</i>	(67)	<i>-100,00</i>
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	1 151	<i>0,30</i>			1 151	
Disponibilités	4 663	<i>1,21</i>	6 836	<i>1,66</i>	(2 173)	<i>-31,79</i>
CIC	4 663	<i>1,21</i>	6 836	<i>1,66</i>	(2 173)	<i>-31,79</i>
TOTAL DUBILAN ACTIF	386 710	<i>100,00</i>	411 946	<i>100,00</i>	(25 236)	<i>-6,13</i>

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	260 486	<i>67,36</i>	253 237	<i>61,47</i>	7 249	<i>2,86</i>
Capital Social ou individuel	254 120	<i>65,71</i>	254 120	<i>61,69</i>		
CAPITAL SOUSC. APPELE VERSE	254 120	<i>65,71</i>	254 120	<i>61,69</i>		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	19 120	<i>4,94</i>	19 120	<i>4,64</i>		
PRIME EMISSION	19 120	<i>4,94</i>	19 120	<i>4,64</i>		
Réserve légale	650	<i>0,17</i>	650	<i>0,16</i>		
RESERVE LEGALE	650	<i>0,17</i>	650	<i>0,16</i>		
Autres réserves	10 503	<i>2,72</i>	10 503	<i>2,55</i>		
AUTRES RESERVES	10 503	<i>2,72</i>	10 503	<i>2,55</i>		
Report à nouveau	(31 156)	<i>-8,06</i>			(31 156)	
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(31 156)	<i>-8,06</i>			(31 156)	
Résultat de l'exercice	7 249	<i>1,87</i>	(31 156)	<i>-7,56</i>	38 405	<i>123,27</i>
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	126 224	<i>32,64</i>	158 709	<i>38,53</i>	(32 485)	<i>-20,47</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55	<i>0,01</i>	47	<i>0,01</i>	8	<i>17,26</i>
AGIOS A PAYER	55	<i>0,01</i>	47	<i>0,01</i>	8	<i>17,26</i>
Emprunts et dettes financières divers	91 862	<i>23,75</i>	128 004	<i>31,07</i>	(36 142)	<i>-28,23</i>
C/C MR PENICAULT	91 862	<i>23,75</i>	91 862	<i>22,30</i>		
CC FILIALE			36 142	<i>8,77</i>	(36 142)	<i>-100,00</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 093	<i>3,64</i>	12 894	<i>3,13</i>	1 199	<i>9,30</i>
COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEURS	3 468	<i>0,90</i>	1 728	<i>0,42</i>	1 740	<i>100,70</i>
FOURN.-FACTURES NON PARVENUES	10 625	<i>2,75</i>	11 166	<i>2,71</i>	(541)	<i>-4,85</i>
Dettes fiscales et sociales	20 114	<i>5,20</i>	17 354	<i>4,21</i>	2 760	<i>15,90</i>
PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	5 048	<i>1,31</i>			5 048	
URSSAF	7 124	<i>1,84</i>			7 124	
MALAKOFF MEDERIC	3 124	<i>0,81</i>			3 124	
GENERALI - MUTUELLE	327	<i>0,08</i>			327	
TVA COLLECTEE 20 %	4 492	<i>1,16</i>	17 354	<i>4,21</i>	(12 863)	<i>-74,12</i>
Autres dettes	99	<i>0,03</i>	409	<i>0,10</i>	(310)	<i>-75,78</i>
COLLECTIF CLIENTS CREDITEURS	9		9			
CLIENTS FACTURES A ETABLIR			400	<i>0,10</i>	(400)	<i>-100,00</i>
DEBOURS	90	<i>0,02</i>			90	
TOTAL DU BILAN PASSIF	386 710	<i>100,00</i>	411 946	<i>100,00</i>	(25 236)	<i>-6,13</i>

Etats financiers au 31/12/2016

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **386 710** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **106 664** euros et un total **charges** de **99 415** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **7 249** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits caractéristiques de l'Exercice :

Par une convention d'abandon de créance, la SA ASHLER ET MANSON a abandonné au profit de la SARL ASHLER & MANSON une partie de la créance qu'elle détenait à l'encontre de cette dernière à concurrence d'un montant de 20 000 euros.

Cet abandon partiel de créance a été consenti sous la condition résolutoire d'un retour à meilleur fortune de la SARL ASHLER & MANSON.

L'abandon partiel de créance de 20 000 euros a été comptabilisé en charges exceptionnelles chez la SA ASHLER ET MANSON, et a fait l'objet d'une réintégration fiscale conformément au Code général des impôts.

Au 31 décembre 2016, après l'abandon partiel, la créance de la SARL ASHLER & MANSON dans les comptes de la SA ASHLER ET MANSON est débiteur de 30 989 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 000					1 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000					1 000
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	279 765		90 442		20 278	349 929
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	279 765		90 442		20 278	349 929
TOTAL	280 765		90 442		20 278	350 929

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 500			1 500
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 500			1 500
TOTAL GENERAL		1 500			1 500

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	84 189	84 189	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	27 373	27 373	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 594	2 594	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 151	1 151	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 500	1 500	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		116 807	116 807	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	55	55		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 093	14 093		
	Personnel et comptes rattachés	5 048	5 048		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 575	10 575		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 492	4 492		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	91 862	91 862		
	Autres dettes	99	99		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		126 224	126 224		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		91 862			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		10 680
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		55
<i>AGIOS A PAYER</i>	55	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 625
<i>FOURN.-FACTURES NON PARVENUES</i>	10 625	

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société à un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2016
Capital social	254 120				254 120
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	19 120				19 120
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	650				650
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	10 503				10 503
Report à nouveau		(31 156)			(31 156)
Résultat de l'exercice	(31 156)	31 156		7 249	7 249
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	253 237			7 249	260 486

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 253 237Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 253 237²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exerciceVariation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 7 249

Etats financiers au 31/12/2016

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012016** et clos le **31122016** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)
Si vous êtes une entreprise établie en France, appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : S.I.E. DE BORDEAUX AVAL
Rue Jules Ferry
33090 BORDEAUX CEDEX
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION	SA ASHLER ET MANSON 2 Allées d'Orléans		
	33000 BORDEAUX		
	651 Insp. IFU	337744 N° dossier	53270064800027 N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) : **Holding**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % <input type="text"/>	Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28% <input type="text"/>	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) <input type="text"/>	1 251
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15% <input type="text"/>	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) <input type="text"/>	Plus-values à long terme imposables au taux de 19% <input type="text"/>	Plus-values exonérées art.238 quinquies <input type="text"/>
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15% <input type="text"/>		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : Cabinet ML FARGEAUD 269 COURS DE LA SOMME 33800 BORDEAUX 05.56.91.32.86

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

A, le
Signature et qualité du déclarant

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant un droit d'accès et de rectification, ainsi que le droit de retirer vos données de votre service des impôts.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SA ASHLER ET MANSON
31122016

H **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 2 Allées d'Orléans		33000 BORDEAUX						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 5 3 2 7 0 0 6 4 8 0 0 0 2 7								
		Exercice N, clos le, 31122016						
		N-1 31122015						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 000	1 000	1 000	
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	265 740	1 500	264 240
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	84 189		84 189
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG						
Autres immobilisations financières *	BH	BI						
TOTAL (II)		BJ	BK	350 929	1 500	349 429		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	27 373		27 373	
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 245		5 245	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	4 663		4 663		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	37 281		37 281		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	388 210	1 500	386 710		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	84 189	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SA ASHLER ET MANSON		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :254.120.....)	DA	254 120	254 120
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	19 120	19 120
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	650	650
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	10 503	10 503
	Report à nouveau	DH	(31 156)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 249	(31 156)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	260 486	253 237
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	55	47
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	91 862	128 004
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 093	12 894
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 114	17 354
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	99	409
Compte régul.	EB			
	TO TAL (IV)	EC	126 224	158 709
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	386 710	411 946
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	126 224	158 709	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	55	47	

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF		
		FG	76 160	FH		FI	76 160	86 253
		FJ	76 160	FK		FL	76 160	86 253
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	504	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	76 664	86 254
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	36 150	129 457
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	305	1 459
	Salaires et traitements *					FY	30 504	
	Charges sociales (10)					FZ	12 258	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	79 218
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(2 554)	(44 662)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	30 000	13 720
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	30 000
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	197	214
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	197	214
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	29 803	13 506
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	27 249	(31 156)

Désignation de l'entreprise SA ASHLER ET MANSON		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 000
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(20 000)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	106 664
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	99 415
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	7 249
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	504
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
ABANDON DE CREANCE	20 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SA ASHLER ET MANSON**

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				1	D8	2	D9	3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	1 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	279 765	8V		8W	90 442		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	279 765	LR		LS	90 442		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	280 765	ØH		ØJ	90 442		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV	1 000	LW		1X
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencts et am des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY		NG		NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX	20 278	ØY	349 929	ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G
	TOTAL IV				I3		NJ	20 278	NK	349 929	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	20 278	ØL	350 929	ØM	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON					Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D		
			6E	6F	6G	6H		
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
			9U	1 500	9V	9W	9X	1 500
			Ø6		Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	1 500	TY	TZ	UA	1 500	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	1 500	UB	UC	UD	1 500	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF					
		UG	UH					
		UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON			Néant <input type="checkbox"/> *								
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL	84 189	UM	84 189	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	27 373		27 373					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 594		2 594				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	1 151		1 151				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 500		1 500					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	116 807	VU	116 807	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	55		55					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 093		14 093						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 048		5 048						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 575		10 575						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 492		4 492					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	91 862		91 862						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	99		99						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	126 224	VZ	126 224					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				91 862
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122016		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art.212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS SET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	20 000		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
						TOTAL I		27 249		
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WP
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	1 500		28 500		WW
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .									
	Majoration d'amortissement *									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		1 251		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		0		
								XO		
								1 251		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA ASHLER ET MANSON		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	31 156	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	31 156	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	1 251	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	32 407	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(31 156)				Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	(31 156)		Report à nouveau <small>(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)</small>	ZG		(31 156)					
					TOTAL II	ZH		(31 156)					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8		XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	28 826		126 871			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	7 324		2 586			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	36 150		129 457			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	305		1 441			
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z			18			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	305		1 459			
	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	14 267		17 317			
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	7 055		22 923			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2016) *						ØB	30 504					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0						YP	1					
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP												
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0						ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SA ASHLER ET MANSON**Néant ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
				②	③	④		⑤
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SA ASHLER ET MANSON** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : SA ASHLER ET MANSON		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois 12
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :		
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	76 160
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	504
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	76 664
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	36 150
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	36 151
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 40 513
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|6|** N° SIRET **5|3|2|7|0|0|6|4|8|0|0|0|2|7|**
 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SA ASHLER ET MANSON**
 ADRESSE (voie) **2 Allées d'Orléans**
 CODE POSTAL **33000** VILLE **BORDEAUX**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	75 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 466 200

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SC** Dénomination **IPO N° 1**
 N° SIREN (si société établie en France) **797737442** % de détention **2,95** Nb de parts ou actions **75 000**
 Adresse : N° **114** Voie **BD HAUSSMANN**
 Code postal **75008** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **PENICAUT** Prénom(s) **AYMERICK**
 Nom marital [] % de détention **76,74** Nb de parts ou actions **1 950 000**
 Naissance : Date **11061979** N° département **87** Commune **LIMOGES** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **8** Voie **RUE SAINT FRANCOIS**
 Code postal **33000** Commune **BORDEAUX** Pays **FRANCE**

Titre (2) **M** Nom patronymique **BONNEBAT** Prénom(s) **SYLVAIN**
 Nom marital [] % de détention **6,73** Nb de parts ou actions **171 000**
 Naissance : Date **28041986** N° département **33** Commune **BORDEAUX** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **3** Voie **RUE DAVID JOHNSTON**
 Code postal **33000** Commune **BORDEAUX** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2 1 (1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|6|**

N° SIRET **5|3|2|7|0|0|6|4|8|0|0|0|2|7|**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SA ASHLER ET MANSON**

ADRESSE (voie) **2 Allées d'Orléans**

CODE POSTAL **33000** VILLE **BORDEAUX**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
---	----	----------

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	75 000
--	----	---------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	6
---	----	----------

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 466 200
--	----	------------------

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **MME** Nom patronymique **FOIRET** Prénom(s) **LUCILE**
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions **100**
 Naissance : Date **26071979** N° département **85** Commune **LES SABLES D'OLONNE** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **43** Voie **RUE BOUDET**
 Code postal **33000** Commune **BORDEAUX** Pays **FRANCE**

Titre (2) **MME** Nom patronymique **ANDRIEU** Prénom(s) **BENEDICTE**
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions **100**
 Naissance : Date **05021979** N° département **87** Commune **LIMOGES** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **33** Voie **COURS VICTOR HUGO**
 Code postal **33000** Commune **BORDEAUX** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|6|**

N° SIRET **5|3|2|7|0|0|6|4|8|0|0|0|2|7|**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SA ASHLER ET MANSON**

ADRESSE (voie) **2 Allées d'Orléans**

CODE POSTAL **33000** VILLE **BORDEAUX**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SARL	Dénomination	ASHLER & MANSON		
N° SIREN (si société établie en France)	444706329	% de détention	100,00		
Adresse : N°	2	Voie	ALLEES D'ORLEANS		
Code postal	33000	Commune	BORDEAUX	Pays	FRANCE

Forme juridique	SARL	Dénomination	A & M 44		
N° SIREN (si société établie en France)	533351805	% de détention	100,00		
Adresse : N°	11	Voie	IMPASSE DU VAL DE CENS		
Code postal	44700	Commune	ORVAULT	Pays	FRANCE

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2016

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL ASHLER AND MANSON					
SARL A&M 44					
100,00					
100,00					
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL ASHLER AND MANSON					
SARL A&M 44					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					